L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 21 AOUT 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 21 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Shérif, à la Bourse des Négociants et des [illegible] rue Royale—un terrain situé dans le [illegible] District, dans l'îlet borné par les rues [illegible] Nouvelle-Levée, Commerce et St-Joseph, [illegible] bâtisses qui s'y trouvent. De plus, à son [illegible] No 74 rue Ste-Anne, des meubles et [illegible]

[illegible] Fojan, Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier—Meubles et pianos.

[illegible] Marks & Co., au No [illegible] de la rue [illegible]—Marchandises sèches, lingerie.

[illegible] Stern & Bros., au No [illegible] de la rue [illegible]—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

[illegible] améliorée de valeur à l'encan par [illegible]

[illegible] l'attention du public sur la vente [illegible] aura lieu demain, à midi, à la Bourse [illegible] et des Encanteurs, rue Royale, par [illegible] shérif, d'un terrain, avec les bâtisses [illegible] qui s'y trouvent, situés à [illegible] rues de la Nouvelle-Levée et Julie, [illegible]

[illegible] détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

[illegible] à 5 heures P. M., à son entrepôt, [illegible] Anne, entre celles Royale et Bourbon, [illegible] District, le shérif procèdera à la [illegible] d'un assortiment de meubles et [illegible]

[illegible] en feuilles.—Voyer l'annonce d'encan [illegible] Murphy.

LE SECRET DE BAZAINE.

[illegible] après avoir lu les comptes [illegible] deux ou trois premiers bataillons, [illegible] l'armée française devait avoir, entre [illegible] Verdun, un camp retranché où [illegible], où une partie des troupes [illegible] un abri pendant la nuit tandis [illegible] partie des troupes rentraient à [illegible] fait que Bazaine a pu livrer six [illegible] consécutivement, du dimanche [illegible], presqu'au même endroit, sem[illegible] nos suppositions. Nous en [illegible] nouvelle preuve dans la dépêche de Paris, qui nous est parvenue [illegible]

[illegible] août—Bazaine, dont les Prussiens [illegible] avoir arrêté la retraite, est [illegible] position qui lui permet d'appuyer [illegible] soit Verdun, et de garder encore [illegible] secret sur ses plans et ses [illegible]

[illegible] semaine que le roi Guillaume [illegible] et se flatte chaque jour [illegible] les communications de Bazaine, [illegible] en réalité, il n'est pas plus [illegible] le premier jour.

[illegible] DE LA DERNIÈRE BATAILLE.—[illegible] a eu l'obligeance de nous [illegible] carte de France très détaillée [illegible] nous trouvons indiqués tous [illegible] qui ont été le théâtre des dernières batailles.

[illegible] de Bezonville et non Rezonville [illegible] sur la route de Metz à Verdun. Gravelotte et Mars-la-Tour, [illegible] toujours dans les mêmes parages [illegible] livrent les batailles depuis mardi, [illegible] prouve que Bazaine maintient [illegible] sa position.

L'invasion de la France.

[illegible] que la France a vu son unité [illegible] par l'abolition de l'indépendance [illegible] vassaux, c'est-à-dire depuis [illegible] territoire français a été envahi [illegible] fois par l'ennemi, mais jamais [illegible] n'a pu pénétrer jusqu'à la capitale [illegible] dans les désastreuses campagnes [illegible] 1814 et de 1815. Il ne faut pas [illegible] alors la France luttait contre [illegible] l'Europe coalisée et qu'elle était [illegible] vingt-deux ans de guerres [illegible]. Aux cinq grandes armées [illegible], Napoléon ne put opposer [illegible] que des débris insignifiants [illegible] troupes et des conscrits imberbes [illegible] avec ces faibles forces [illegible] glorieusement la lutte et [illegible] tenir quelque temps, il dut [illegible] chassé les étrangers en [illegible] armées les unes après les [illegible]

[illegible] de rappeler la route suivie [illegible] 1814. Après la bataille [illegible] les alliés se concentrèrent devant [illegible] et Mayence. Ils se divisèrent [illegible] armées : la première entre [illegible] Luxembourg et prit la vallée de [illegible] la deuxième, armée de Silésie, passa [illegible] à Strasbourg et se dirigea par [illegible] de la Marne ; la troisième passa [illegible] Bâle, et remonta vers Paris par [illegible] de la Seine. C'était la grande armée [illegible] même temps, que quatrième armée [illegible] Midi, entra par la vallée du [illegible] établir son quartier-général [illegible] cinquième armée, l'armée [illegible], bloquait Mayence et occupait [illegible]

[illegible] qui viennent d'entrer en [illegible] les deux troupes du Wissembourg [illegible] Forbach, semblent avoir pour [illegible] prendre les deux routes suivies [illegible] armée du Nord et l'armée dite [illegible] lundis que l'armée du prince [illegible] jusqu'à Nancy, pour arriver [illegible] la vallée de la Marne, l'armée [illegible] devait entrer par Metz [illegible] la vallée de l'Oise. Mais avant [illegible] ce double mouvement les [illegible] voulu en finir avec l'armée [illegible] concentrée à Metz. Leurs diffé[illegible], opérant leur jonction autour [illegible] place, ont voulu ou intercepter la [illegible] l'armée française dans le cas [illegible] voudrait se retirer à Châlons, [illegible] accepter une bataille dans [illegible] espéraient l'anéantir.

[illegible] une bataille, les Prussiens ca[illegible] tandis que le maréchal Bazaine [illegible] repoussé victorieusement [illegible] attaques et avoir maintenu [illegible] communications avec Verdun, [illegible] affirme avoir remporté la [illegible] dernier jour, vendredi, et avoir [illegible] les communications du ma[illegible] avec Paris.

[illegible] est que les armées prussiennes [illegible] dans les quatre premières [illegible] reçu des renforts considérables [illegible] permis de reprendre l'a[illegible] leurs pertes doivent avoir [illegible] dans ces différentes batailles [illegible] ont réussi à faire subir à [illegible] de lourdes pertes aussi, [illegible] de l'avoir anéantie. Elle est [illegible] dans Metz, à l'abri de ses forts [illegible] un repos momentané [illegible] la lutte, prête à suivre [illegible] s'éloignent vers Paris, ou [illegible] de nouveaux corps s'ils cher[illegible] sur Metz.

[illegible] Guillaume laisse seulement une [illegible] observation devant Metz, et s'il [illegible] de ses forces vers Paris, le [illegible] qui a pu tenir tête pendant [illegible] à tous les corps prussiens [illegible] manquera pas d'attaquer cette [illegible] parvient à la mettre en dé[illegible] sur la piste de l'armée [illegible] en arrivant à Châlons ou à [illegible] prise entre deux feux.

[illegible] Paris n'est donc pas ou[illegible] dépêches de Londres le [illegible] Bazaine est à Metz avec [illegible] armée, fût-elle réduite à [illegible] hommes. Si le maréchal a ces[illegible] campagne c'est qu'il a voulu [illegible] troupes un repos qu'elles ont [illegible] six jours de luttes achar[illegible] ennemi qui pouvait, cha[illegible] sa ligne de nouvelles [illegible] de la frontière.

[illegible] roi Guillaume commandait [illegible] vendredi semble prouver qu'il [illegible] faire un suprême effort et [illegible] en ligne le ban et l'arrière-ban [illegible] réserves. Sa victoire, [illegible] dû lui coûter cher, et [illegible] de ses vieilles troupes [illegible] couchées dans les champs de [illegible] Pagny, de Gravelottes, de [illegible] de Rezonville. Il ne doit [illegible] plus de 250,000 hommes dis[illegible] laisse une armée d'observation [illegible] mille hommes pour sur[illegible] Verdun et Thionville, il [illegible] armée aux coups de Bazaine [illegible] plus qu'une armée insi[illegible] pour aller attaquer la capitale [illegible] et pour s'enfoncer au cœur [illegible] toute la population est [illegible]

[illegible] Guillaume marche sur Paris [illegible] forces, Bazaine, libre de [illegible], peut en faisant un dé[illegible] des chemins de fer qui lui [illegible] se porter rapidement soit [illegible] soit sur les derrières des [illegible] sort de l'armée d'invasion [illegible] cas très critique. Si le sol [illegible] Metz, il ne fait que prolonger [illegible] que MacMahon et Trochu [illegible] pour reprendre l'offensive [illegible] nouvelle armée.

La Prusse a déjà épuisé ses finances et elle ne trouve à placer un emprunt ni sur le continent ni en Angleterre; elle use chaque jour ses forces et elle doit avoir mis en ligne toutes ses réserves. La France, au contraire, a des ressources financières immenses, et elle compte par centaines de mille les recrues et les gardes-mobiles qui sont dirigées de tous les points sur le théâtre de la lutte. Le temps gagné par Bazaine à Metz, permet d'organiser ces nouvelles forces et de former une ou deux armées de patriotes brulant du désir de se mesurer avec les envahisseurs.

Aller assiéger Paris avec deux cent mille hommes ou même trois cent mille, sans pièces de siège, avec des munitions insuffisantes, nous semble être une entreprise insensée, et le général de Moltke, qui paraît être le chef réel des Prussiens, est trop prudent pour la tenter.

Les chefs prussiens avaient évidemment compté sur la supériorité numérique de leurs armées pour anéantir l'armée française, autour de Metz. N'ayant pas réussi à accomplir ce résultat après six jours de batailles, ils doivent changer de plan et tâcher en s'éloignant d'attirer Bazaine loin de la forteresse de Metz. Il est donc possible qu'ils feignent de pousser toutes leurs armées en avant, dans le but de se replier subitement pour essayer d'envelopper l'armée française. Mais nous avons peine à croire qu'ils se risquent à pénétrer jusqu'au cœur de la France, en laissant derrière eux toutes les forteresses au pouvoir des Français, et une armée héroïque commandée par un chef habile et redoutable.

REPRÉSENTATION THÉATRALE AU PROFIT DES BLESSÉS.—M. Caron, artiste de la troupe dramatique française donne avec le concours d'un certain nombre de ses camarades et de M. Van Hufflen une représentation, mardi prochain 23 août, au Théâtre des Variétés, au profit des blessés et des victimes de la guerre en France. Le spectacle se composera d'un drame en 4 actes de Gustave Lemaire, intitulé " *Les Prussiens en Lorraine* " et de deux morceaux chantés par M. Van Hufflen : *la Marseillaise* et *à la France*, morceau dont les paroles sont de M. C. Delery et la musique de M. E. Prevost.

Cette représentation se recommande d'elle-même à tout ce qui est français de cœur par son but et nous pensons qu'en dépit de la chaleur il y aura une recette monstre.

Le Maréchal Bazaine.

Qui donc a pu dire que tous les militaires ont l'air d'avoir été taillés dans le même uniforme et que deux généraux se ressemblent comme deux épaulettes.

Cette appréciation ne peut être évidemment que celle d'un tailleur de régiment. Mac Mahon, Frossard, Trochu, Le Bœuf viennent de défiler sous vos yeux, et vous avez pu voir que ce n'était ni la même figure, ni la même épée. Ils n'ont de commun que la bravoure et le drapeau.

Bazaine lui aussi est une individualité, un type.

D'abord, il a cela de particulier que, de tous les généraux, il est le seul, je crois, qui ait trouvé son bâton de maréchal dans sa giberne de soldat.

Le nom, que lui a laissé son père, se trouvait déjà illustré par les armes et de bonne heure, il se prépare à l'école polytechnique.

Mais on dirait qu'il ne veut rien devoir à son nom et qu'il a résolu de le refaire, en quelque sorte, tout entier : on dirait qu'il est impatient de combat et de gloire. Son école sera le camp, et ses études, il les fera en face de l'ennemi, sur un champ de bataille.

Ses grades, ses titres, ses croix, sa réputation, il emportera tout cela au bout de sa baïonnette d'abord, et puis à la pointe de son épée.

C'est fait tout aussi vite et plus glorieux.

Comme nos plus illustres capitaines de la République et du premier Empire, Bazaine s'engage simple soldat.

Il arrive en Afrique en 1831, se distingue dès son premier grade, et l'on dit le caporal Bazaine comme on dit aujourd'hui le maréchal Bazaine.

Quatre ans après il est lieutenant et décoré de la légion d'honneur. Son nom est déjà synonyme d'intelligence et de bravoure. Il est détaché à la légion étrangère, part pour l'Espagne, y combat vaillamment les bandes carlistes et revient; après deux fatigantes campagnes; en Algérie, il est capitaine. De nouveaux succès illustrent son retour, et c'est ainsi qu'il se signale dans les expéditions de la Kabylie, du Milianah et du Maroc.

Ses talents administratifs sont aussi remarqués que son courage et c'est pourquoi on confie l'administration des affaires arabes dans la subdivision de Tlemcen.

Nous le trouvons bientôt à la tête du premier régiment de la légion étrangère, et, au début de la guerre d'Orient, c'est Bazaine qu'on choisit pour commander la brigade d'infanterie, formée de ce corps dont il se trouve si connu et si aimé.

En Crimée, son nom est inscrit au premier rang dans les bulletins des généraux en chef qui rendent témoignage de sa bravoure autant que de son rare et son esprit d'organisation.

Après la retraite des Russes, il est nommé gouverneur de la place et général de division, et un mois plus tard on le met à la tête du corps expéditionnaire chargé d'agir contre Kinburn.

Kinburn tombe en son pouvoir et lui livre 1,420 prisonniers avec 174 pièces de canon, un cortège de triomphateur.

Le voici maintenant bien loin de Constantine et de Sébastopol. Il est au Mexique. Il commande à Vera Cruz et à Jalapa, succède à Forey comme général en chef, au milieu de difficultés innombrables et d'entraves de toutes espèces. Il entre à Mexico, en nous le voyons traquant et repoussant Juarez jusqu'aux extrêmes frontières du pays, s'emparant de la ville forte de Oajaca, luttant, jusqu'à la dernière heure, de sa tête et de son cœur, de ses conseils et de son épée, comme s'il voulait forcer la fortune, et, ne se retirant que devant la fatalité.

A son retour, Bazaine trouva le bâton de maréchal de France qui l'attendait.

Il commande aujourd'hui la garde impériale. Sur son épée des regrets sont écrits à côté des triomphes, et l'on dirait qu'il a en même temps des succès à continuer, et quelque chose comme une revanche à prendre!

Je passe à l'homme. Sa figure est très martiale, accentuée et large. Le regard est lent, comme voilé, distrait. Parfois, il s'anime et paraît fixer, au loin, quelque point imaginaire. L'attitude est sévère et simple; le maintien nonchalant, presque négligé. Le corps est moins replet que fort, et la démarche plus indolente que lourde; je ne sais quelle somnolence africaine et léonine. Aucune distinction, mais une rondeur paisible et une force assoupie qui ne sont point sans charme. Quelque chose de discret et d'un peu sombre, d'exotique et de concentré, une parole affable et très simple, mais réfléchie. Un esprit qui songe et une pensée qui ne se livre pas.

Une bonté modeste et réelle, coulant pour ainsi dire de source. Un grand amour du soldat. Une froide et grande énergie. Un jugement très sûr. Une habileté, dit-on, qui en rencontrerait à bien des diplomates, mais une insouciance, apparente et voulue peut-être, enveloppant en quelque sorte cette figure de bonhomie et de vulgarité. Par calcul ou par modestie, un homme tout en dedans, ayant mis pour ainsi dire son mérite au fourreau.

Qu'il parle ou qu'il agisse, c'est avec une sorte d'abandon et de simplicité singulière. Veut-il indiquer un point important de l'ennemi, l'endroit décisif du combat ? Il ne le fera pas au pas théâtralement du bout de son épée, mais tout simplement, en envoyant son index par dessus l'épaule, comme s'il voulait désigner le côté d'où vient le vent.

Ce fut, plus d'une fois, le côté d'où soufflait la victoire.

Tel est cet homme dont l'extérieur est si loin de révéler le haut mérite. On dirait un mélange de vieux capitaine et de chef de bureau arabe.

Lorsqu'il chevauchait sur les chemins de Mexico, l'air taciturne et sa grosse tête coiffée du large sombrero, il avait l'air d'un fermier lorton se rendant gravement à quelque foire de Ploërmel.

Maintenant interrogez l'armée, parlez lui de Bazaine, et elle vous répondra que c'est un de ses chefs les plus capables et les plus aimés, et elle ajoutera qu'il doit être, une de nos plus grandes espérances.

FULBERT DUMONTEIL.

—On lit dans la *Gazette de Carlsruhe* :

" *A Son Altesse royale le grand-duc de Bade.*

" Sa Majesté le roi mon père m'a chargé de commander l'armée du Sud, qui avec toutes les troupes de l'Allemagne du Sud, se composera aussi de corps prussiens.

" Comme, par conséquent, j'aurai l'honneur de conduire vos troupes à cette guerre allemande, je viendrai personnellement vous donner mes instructions à Carlsruhe.

" Signé : FRÉDÉRIC-GUILLAUME,
prince héréditaire de Prusse."

A Son Altesse royale le prince héréditaire de Prusse à Berlin.

" La nomination faite par Sa Majesté, de Votre Altesse Royale pour le commandement de l'armée du Sud est pour moi comme pour mes troupes un grand bonheur et une grande joie.

" Puissions-nous réussir, par notre fidélité et notre courage, à gagner, sous le commandement de Votre Altesse royale, votre haute confiance.

" Nous voyons avec allégresse l'arrivée de Votre Altesse Royale.

" Vivent le roi et la Patrie!

" Signé : FRÉDÉRIC, grand-duc de Bade."

De pareilles choses peuvent se passer de longs commentaires. Quand un souverain écrit des platitudes semblables à celles qu'a osé signer, en cette circonstance, le grand-duc de Bade; quand parlant de ses sujets, de ses concitoyens, un chef d'Etat ose déclarer qu'il considère comme un honneur de les faire commander et mener à la mort par un étranger, quand on perd à ce point toute pudeur, on mérite de disparaître.

—Avez-vous remarqué que la guerre a complètement écarté les préoccupations relatives à la petite vérole. Nous avions cependant encore eu 315 décès de variole la semaine dernière.

La Mobile au camp de Châlons.

Je viens de visiter la partie du camp de Châlons où, sous quelques jours, vont se trouver réunis les dix-huit bataillons de la garde nationale mobile de la Seine.

Il n'existe entre les troupiers et les mobiles d'autre différence que le nom du corps auquel ils appartiennent. L'égalité la plus complète règne au camp de Châlons parmi les simples gardes. M. le comte de Z...., que nous voyions encore, il y a quelques jours, conduire son brillant équipage autour du lac, a dû faire hier, côte à côte avec le fils de son cocher ou de son valet de chambre, à pied, sac au dos, l'étape qui sépare la gare de Mourmelon du campement affecté à la garde mobile. Aujourd'hui le petit boursier X...., qui dépensait ses différences de Bourse avec Tarlurette ou Pompon, a pour camarade de tente le pâle voyou qui lui demandait le soir 50 centimes pour ouvrir la portière de son coupé; il mange l'ordinaire avec lui et s'entend appeler mon vieux par celui-là même qui lui prodiguait les épithètes de : mon ambassadeur, mon prince, dans l'espoir que le pourboire serait plus considérable.

Vous voyez d'ici les scènes étranges qu'amène cette confusion de jeunes gens de tous rangs et de toutes conditions.

On m'a montré des mobiles qui n'avaient jamais pu se passer des soins d'un valet de chambre, et qui, au camp, sont obligés de balayer la tente et la rue, en attendant qu'on les emploie, à leur tour, à des corvées plus nauséabondes encore.

J'ai vu, plus loin, un ingénieur civil qui, en pantalon bleu, le torse nu, pétrissant de la terre pour construire un fourneau de campagne destiné à faire le café pour lui et ses camarades de tente. Plus loin encore le fils d'un banquier qui épluchait les pommes de terre du bataillon. J'en passe et des meilleurs.

Le vaguemestre du 2e bataillon est un jeune avocat qui s'était fait journaliste en dehors du palais, et qui, lorsque je l'ai arrêté au milieu de sa tournée, m'a dit en souriant :

—Vous voyez, mon cher collègue, je continue à être homme de lettres!

Ce qu'il y a de curieux à constater, c'est que ce sont généralement ces jeunes gens pour qui le changement apporté dans leur existence a été le plus complet qui en prennent le plus gaiement leur parti.

On me cite un mot homérique d'un des gardes du premier bataillon.

Ce bataillon faisait vendredi, à sept heures du soir, son entrée au camp. Tous les hommes étaient exténués, rompus, fourbus. Une foule de soldats de la ligne sortirent de leurs tentes pour assister au défilé de leurs nouveaux frères d'armes :

—Comme on voit bien qu'ils n'ont jamais vu des vrais soldats! s'écria un mobile en se redressant.

Puis, s'adressant à un de ses camarades :

—Attention! vous autres, du galbe, on nous contemple!

Est-ce assez parisien?

En parcourant le camp, on a constaté d'ailleurs la souplesse du caractère de nos gamins de Paris à se prêter à toutes les circonstances. On pourrait se croire au milieu de troupiers aguerris.

Les uns, à demi nus, se lavent à grande eau sous les pompes du front de bandière; les autres astiquant leurs fourniments en plein air.

Ceux-ci installent la tente où ils coucheront à dix sur des matelas de paille, pendant qu'une partie de leurs camarades édifient des fourneaux, préparent le café, construisent des tables, arrangent des jardins, etc.

Partout règne une incroyable activité. Chacun, selon sa profession, réclame un emploi au sergent-major et rédige son enseigne au charbon sur la toile grise de la tente. En quelques minutes chaque bataillon a ses cuisiniers, son tailleur, son savetier et son coiffeur.

On a donné des noms aux rues du camp, désigné les tentes par des sobriquets.

Il y a déjà la rue Vivienne, la rue Montmartre, la place de la Bourse, la porte Saint-Denis et jusqu'à la rue de la Descente. Les mobiles se rappellent ainsi la capitale absente et peuvent se croire encore un peu chez eux.

Quant aux inscriptions qui servent à distinguer les tentes, il s'en trouve d'inouïes.

Sur l'une on lit :

SECTION DU TENTIER

Puis, au-dessous, une horloge et cette inscription :

NETTOYAGE DE PORTE-MONNAIES

Ici c'est :

LA TRIBU DES BENI-BEN-BOUJEFFE-TOUT

Là, la tente des HUIT CHOLÉRIQUES.

La salle de police a au-dessus de sa porte :

SAINTE-PÉLAGIE

Sur une autre tente, les mobiles qui l'habitent ont écrit :

BANQUE DE FRANCE

TENTE DES 9 INVOLONTAIRES

Il y a jusqu'à une agence théâtrale et une direction des théâtres.

Le directeur des théâtres est le jeune Plet, qui possédait, rue Rougemont, le Théâtre-Miniature, sur lequel Sardou a fait essayer l'effet des décors de sa féerie.

Il a déjà composé une troupe et se propose de donner prochainement des représentations dans le camp même, avec la permission du colonel.

Si je voulais relever toutes les inscriptions drôles qui fourmillent sur les tentes, le *Figaro* n'y suffirait pas.

Laissez-moi pourtant vous transcrire encore l'enseigne d'un coiffeur; la voici textuellement :

HAIR DRESSER
BARBIER DU DEUXIÈME BATAILLON
Se habla castillano
Si parla italiano
On parle jaranais

On ne reçoit pas les Prussiens.

En beaucoup d'endroits on lit encore :

Ici on demande une bonne

Ou bien :

On demande de jolies Berlinoises.

Partout les mobiles ont inscrit, à droite ou à gauche de la porte de leur tente, le nom de ceux qui l'habitent, afin de faciliter l'arrivée des visiteurs amis, qui ne vont pas manquer d'abonder au camp. Hier matin, nous passions auprès d'une tente sur laquelle un mobile inscrivait les noms des locataires.

—Qu'est-ce que vous faites-là, monsieur? demanda le capitaine qui m'accompagnait.

—Vous le voyez, mon capitaine, j'installe le concierge!

A tout instant nous tombions sur des réparties de ce genre, qui nous prouvaient que la gaieté française n'était pas morte encore.—*Figaro*.

Faits Divers.

—Le prince royal de Hanovre a demandé à prendre du service dans la marine française et annoncé son prochain voyage en France.

—Le roi Guillaume, accompagné de son fidèle Arbate Von Bismarck, se promène les mains derrière le dos. Son pas est lent, ses gestes rares, il a une jambe légèrement en retard. Son casque est mélancoliquement enfoncé sur son nez.

Le roi Guillaume.—Non d'une pipe! ça sera raide, murmura-t-il entre ses dents.

—Sire, il va être trois heures, il faut que je vous remonte, dit le grand chambellan.

La clef d'or de M. de Bismarck pénètre au défaut de la cuirasse du roi Guillaume. Cric, crac, crac, crac! Elle tourne sous la main puissante du chambellan.

—Il était temps, dit Bismarck.

En effet, le casque se redresse, la pointe menace le ciel, le dos ne se voûte plus, les gestes redeviennent abondants et les articulations reprennent leur élasticité.

—Cocher, à Paris, dit le roi Guillaume.

—Bonnum! répond le cœur des généraux, on y va.

—Sait-on comment nos lecteurs appellent le roi Guillaume?

Les journaux autrichiens nous l'apprennent :

Ils l'appellent " Guillaume-le-*Blanc*."

Ce surnom doit le consoler de celui qu'il porte plus ordinairement " Guillaume-le-Gris."

—Toujours amusant et spirituel le *Charivari* : il est vrai que depuis l'ouverture des hostilités Cham y donne tous les jours.

Aujourd'hui c'est un zouave tranquillement couché fumant sa pipe en face d'une sentinelle prussienne.

" —C'est y joli Berlin ?.... lui demande le zouave.

" —Et Paris?

" —Qu'é qu'ça peut te faire? t'y vas pas."

—On sait que la Prusse a ordonné d'éteindre tous les phares et feux flottants ou fixes qui, d'ordinaire, aident à la navigation dans la mer du Nord ou dans la Baltique.

La flotte française, munie d'appareils d'éclairage électrique d'une grande puissance se passera d'autant mieux des feux prussiens qu'elle s'éclairera comme elle le voudra, sans que jamais les feux prussiens puissent la signaler à nos adversaires, lorsqu'elle voudra passer près des côtes ou demeurant dans l'obscurité.

—M. About envoie au *Soir* des détails curieux sur le général de Failly, bien que célèbre par le mot : *les chassepots ont fait merveille*, ce général est un homme des plus humains, comme vous allez le voir.

Les campagnes sont encore couvertes de récoltes sur pied; à peine si l'on a commencé à rentrer les seigles, l'orge et le blé restent debout, l'avoine est verte. Cependant, il faudra camper et choisir pour cela les terres les plus saines et les plus sèches. M. de Failly disait au général Lepasset : " Quand nous aurons besoin d'occuper un camp, commencez par prêter nos soldats à l'habitant pour faucher et rentrer la récolte." Voilà une attention dont les hommes de guerre ne se seraient jamais avisés au commencement du siècle.

—On paraît avoir le mot de la fameuse dépêche relative au congédiement de M. Benedetti. C'était le 13 juillet : M. de Roeder, envoyé de Prusse à Berne, venait d'avoir une entrevue avec le président de la Confédération. En descendant l'escalier du palais fédéral, il rencontra M. de Comminges Guitaut, et lui demanda des nouvelles; c'est alors que l'envoyé prussien exhiba une dépêche dans laquelle M. de Bismarck lui annonçait l'affront fait à M. Benedetti. " Vous voyez, c'est la guerre," dit M. le général de Roeder. Quant à M. de Guitaut, il se hâta de télégraphier à Paris, et c'est au reçu de sa dépêche que la guerre a été irrévocablement décidée.

POSTSCRIPT

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

Nouvelles capitales de la guerre.

Irritation du peuple de Paris.

Dépêches fabriquées.

L'armée du maréchal Bazaine.

Lettre du Pape au roi Guillaume.

Réponse du roi.

Il est disposé à la paix si la France donne des garanties.

Le roi Guillaume ne demande pas la déposition de Napoléon.

Bruit d'abdication en faveur du Prince Impérial.

Nouvelles Européennes.

Londres, 20—Il y a eu une terrible explosion dans une mine à Wigan, Lancashire; 30 personnes ont été tuées et un grand nombre blessés.

La reine est à Balmoral.

Paris, 20—On a arrêté beaucoup d'autres personnes soupçonnées de complicité dans l'émeute de la Villette.

Londres, 20—Des troubles sérieux ont eu lieu en Vendée. Les paysans bigots croient que la guerre actuelle est faite par les luthériens contre les catholiques et ils attaquent les protestants.

Madrid, 20—Le gouvernement se prépare à faire de forts envois de troupes à Cuba au commencement de septembre.

Environ 25 chefs républicains, y compris Paul Arjula, profitant de l'amnistie, sont revenus à Madrid. Senor Perraud n'est pas revenu.

Florence, 20—Il y a eu hier de violents débats dans les Chambres italiennes. Le député Villani a accusé les ministres de violer la neutralité de l'Italie en envoyant des troupes italiennes défendre le Pape.

Un des ministres a répondu que Mazzini avait été arrêté pour voyager en Sicile sous un faux nom, que le gouvernement connaissait ses plans, et qu'il était résolu à les déjouer, et que Mazzini serait jugé en Sicile. Belami a annoncé l'arrestation comme illégale.

Londres, 20 août—On affirme qu'il y a plus de 400,000 Allemands entre le Rhin et Paris.

Les Français ont réussi à approvisionner la garnison de Strasbourg.

Il est admis que le corps d'armée de Frédéric Charles a terriblement souffert.

On dit que Bazaine a dû affaiblir ses forces pendant le feu, pour envoyer un régiment protéger la personne de l'Empereur. Une partie de l'armée prussienne est rentrée à Nancy et y a nommé un maire.

On considère comme imminente une invasion par le Luxembourg.

Gladstone est revenu. Le cabinet a été convoqué pour examiner la question d'une intervention en faveur de la paix. La reine a adressé une lettre autographe au roi Guillaume pour le presser d'accepter les propositions de paix de la France. Le pape lui a écrit dans le même sens.

Le câble transatlantique de 1866 a été réparé et la transmission est parfaite.

Munich 19 août.—Une sanglante bataille a été livrée aujourd'hui entre Gravelotte et Rezonville, dans laquelle les Français ont été refoulés jusqu'à Metz. Toutes les communications entre Metz et Paris ont été détruites.

Bruxelles 20 août.—L'*Etoile* belge annonce que l'Empereur a été extrêmement malade mercredi dernier à Châlons. Ce journal insinue qu'il est question d'une abdication.

St. Petersbourg 20.—Orloff, ministre russe à Vienne, est allé à Paris.

Le Czar félicite le régiment de Silésie dont il est colonel, sur sa bravoure à Wissemberg. Il a envoyé plusieurs chirurgiens au camp prussien.

Paris 20 août.—La *Presse* évalue les pertes des Prussiens pendant les trois dernières journées à 90,000 hommes.

L'encaisse métallique de la banque de France a diminué de 120 millions de francs. Cette diminution est attribuée au rachat de billets faits par le gouvernement pour payer les troupes auxquelles il faut 54 millions par mois. Les billets de la Banque sont à cinq pour cent d'escompte.

Le prince Napoléon est arrivé hier.

Bazaine, dont les Prussiens prétendent avoir coupé la retraite, est dans une position qui lui permet d'appuyer soit Metz soit Verdun, et de garder le plus profond secret sur ses plans et ses mouvements.

Le général Trochu publie aujourd'hui une lettre qui explique comment il désire aider le peuple. L'idée de maintenir l'ordre par la force des baïonnettes et du sabre dans Paris qui est si agité et si [illegible] l'anxiété, me remplit d'horreur et de dégoût. Le maintien de l'ordre par l'ascendant du patriotisme, librement averti du danger évident, me remplit d'espérance et de sérénité, mais ce problème est ardu et je ne puis le résoudre seul, mais je le puis avec l'aide de ceux qui ont de tels sentiments. C'est ce que j'appelle l'appui moral. Le moment peut arriver où des malfaiteurs nous voyant défendre la ville chercheront à piller. Les honnêtes gens doivent les arrêter.

Londres, 20 août—Gladstone, en vue de la crise européenne, a ajourné son voyage en Ecosse.

Paris, 20 août—Le *Gaulois* dit que Pinard, ex-ministre de l'Intérieur, a été avec peine dissuadé de faire une interpellation au sujet de la proclamation de Trochu parce que ni l'Empereur ni l'Impératrice n'y sont nommés.

Paris, 20 août—Malortie, un Hanovrien, engage les Hanovriens qui sont en France à former un corps de tirailleurs. Il dit qu'il n'est pas contre l'Allemagne mais contre la tyrannie prussienne, et que son désir est de combattre la maison de Hohenzollern qui a essayé d'effacer le nom du Hanovre de la carte de l'Europe. Malortie est, dit-on, un neveu de Bismarck.

Paris, 20 août—M. Thiers, avec le général Trochu, M. La Tour et autres, est allé visiter les fortifications, après quoi ils ont tenu une longue conférence.

Les fabricants d'armes, en France travaillent activement et envoient chaque jour de grandes quantités d'armes pour équiper tous ceux qui veulent aller à l'armée.

Saverne, 20 août—La garde mobile est retournée de Châlons à Paris. Elle est campée à St Maur, près Vincennes.

Il y a eu aujourd'hui deux séances de cabinet, auxquelles assistait le général Trochu.

Un emprunt d'un milliard de francs a été annoncé.

La ville de Borbach, près de Bitsche, a une garnison de 70,000 hommes (?).

Londres, 20 août, 9 heures du soir—Les nouvelles de la guerre à Londres sont maigres. Les dernières éditions des journaux du soir n'ont que peu de chose sur les batailles de jeudi et de vendredi et rien d'aujourd'hui.

Paris, 20 août—Les bruits mis en circulation hier, sur la santé de l'Empereur étaient sans fondement. J'ai les meilleures assurances pour affirmer cela. (Signé, Paris, agent de la presse associée de New-York.)

Paris, 20 août—L'Abbé Vurpud, chapelain de l'armée du Rhin, est mort en campagne.

Le *Journal des Débats* repousse la question de la médiation anglaise comme prématurée. La guerre n'est pas une conférence, mais un devoir, maintenant que la France a des victoires quotidiennes. Des discussions sur la paix seront, par conséquent, bientôt possibles.

Vienne, 20 août—Un décret impérial ouvre tous les districts provinciaux.

Berlin, 20 août—L'organe officiel d'aujourd'hui dit : Bien que l'Allemagne perde ses plus nobles fils, elle a la consolation de savoir que la guerre n'est pas faite en vain. C'est une guerre contre une race connue de nos pères comme pleine d'arrogance et d'insolence et qui nous a volé nos plus belles provinces. Dieu aidera notre roi à établir une paix durable dans l'Europe centrale, sous la forme d'une Allemagne unie, pierre fondamentale de la vraie liberté et de la moralité.

Paris 20.—Au Corps Législatif aujourd'hui, le comte Palikao a dit : Les Prussiens assurent qu'ils ont été victorieux le 18. J'affirme le contraire. J'ai communiqué par le télégraphe, à plusieurs députés des nouvelles qui montrent que trois corps prussiens ont attaqué le maréchal Bazaine et qu'ils ont été repoussés et rejetés dans les carrières de Jaumont. Ma réserve à l'égard de cette dépêche sera comprise. Je n'ai pas besoin de mentionner le petit avantage remporté près de Bar le Duc. Nous travaillons activement à compléter les fortifications de Paris et dans quelques jours tout sera assuré.

Paris 20.—La *Presse* a le résumé suivant des opérations des derniers jours. Dimanche 14, le maréchal Bazaine commandant l'armée française, établit une ligne temporaire de défense sur la rive droite de la Moselle entre Fargemont et les étangs qui bordent la rivière Nied.

Après avoir approvisionné Metz et avoir pourvu à sa garnison, le maréchal Bazaine se retira sur la rive gauche de la Moselle où il a été attaqué par le prince Frédéric-Charles qui avec 70,000 h. attaqua l'arrière-garde des généraux De Caen et L'Admirault. Les Prussiens ne purent rompre la ligne française, mais ils retardèrent la retraite de quelques heures et furent à la fin repoussés avec d'énormes pertes.

Une partie de l'armée prussienne arriva à la portée du fort St Quentin, commandé par le général Changarnier et fut fauchée sans miséricorde par l'artillerie française. Après cette bataille, les Prussiens ont envoyé un parlementaire pour demander un armistice afin d'enterrer les morts et secourir les blessés. La requête fut accordée par le commandant français, attendu que la décomposition des corps humains sur le champ de bataille eût rendu sa position intenable.

Paris, 20 août—Lundi 15, Bazaine traversa la Moselle avec son armée sans être inquiété et le lendemain, mardi, le prince Frédéric-Charles ayant aussi traversé la Moselle avec sa force principale attaqua la droite française à Gravelotte et Thionville; en même temps la première armée prussienne, sous le général Steinmetz, avança obliquement du Nord-Est au Sud-Ouest vers le centre et la gauche des Français à Doncourt.

Il s'en suivit un rude engagement, les Prussiens s'efforçant d'envelopper les Français au nord-est et de les refouler sur la 3ème armée prussienne commandée par le prince royal qui s'avançait de Bar-le-Duc. L'héroïsme français seul a déjoué ce plan qui, s'il eût été exécuté avec succès eût laissé la France sans d'autres défenseurs que des recrues à Châlons. Le maréchal Bazaine le 16, fit échouer ou plutôt modifia les tentatives de l'armée prussienne qui a été sévèrement punie.

Londres, 20—Une autre dépêche du roi Guillaume à la date de jeudi soir, dit :

" Nous avons battu les Français, sous Bazaine, après une bataille qui a duré 10 heures. Il y a eu 40,000 tués et blessés. La garnison a été faite prisonnière. Je commandais en personne. La défaite des Français a été complète.

Signé : GUILLAUME.

Paris, 20 midi—Rien encore de l'armée. On parle d'un engagement entre Canrobert et le prince Frédérick Charles. On dit aussi que le Prince Royal est allé jusqu'à Vitry le Français, à 19 milles au Sud Sud-Est de Châlons, et qu'il a eu un engagement avec le maréchal McMahon.

Les nouvelles de Châlons sont encourageantes. Elles montrent qu'il y a plusieurs grandes et bonnes armées qui, combinées avec celle du maréchal Bazaine seront fort effectives.

Paris a été très calme la nuit dernière bien que très inquiet sur les nouvelles de la guerre.

Le *Saturday Review* pense que les Prussiens sont imprudents en demandant le détrônement de l'Empereur français. C'est le meilleur but de restaurer sa popularité.

Le *Spectator* regarde la situation de la France comme désespérée. Le maréchal Bazaine est entouré; l'autre est trop prudent pour livrer bataille; Paris est indéfendable et l'Empire est mort.

Londres, 20—Le *Dublin Nation* accuse le gouvernement anglais et la presse d'hostilité envers la France.

L'*Irishman* dit : Si jamais le soleil de la victoire brille encore sur l'étendard fléchissant de l'Empereur, il sera forcé, par ce qu'il y a de plus sacré, de faire payer à l'Angleterre, après cette guerre, ses affronts et sa malignité, toutes choses pour lesquelles il est son débiteur maintenant.

Londres, 20—Voici le texte de l'offre de médiation par le Pape au roi Guillaume :

" Votre Majesté—Dans les graves circonstances où nous sommes, une lettre de moi peut paraître insolite, mais comme vicaire du Dieu de paix sur la terre je ne puis faire moins qu'offrir ma médiation. C'est mon désir de voir cesser les préparatifs belliqueux et arrêter les maux de leurs conséquences.

Ma médiation est celle d'un souverain dont le petit domaine n'excite pas de jalousie et qui inspire confiance par l'influence morale et religieuse qu'il personnifie. Que Dieu prête une oreille à mes vœux et exauce aussi ceux que je forme pour Votre Majesté à qui je voudrais être uni par les liens de la charité.

PIE.

Donné au Vatican, le 22 juillet 1870.

" J'ai écrit une lettre identique à l'Empereur."

La réponse du roi Guillaume est comme suit :

" Très Auguste Pontife : Je ne suis pas surpris, mais profondément ému des mots touchants écrits de votre main; ils me font entendre la voix de Dieu et de la paix. Comment mon cœur pourrait-il refuser d'entendre un si puissant appel. Dieu est témoin que ni moi, ni mon peuple n'avons désiré ni provoqué la guerre. Obéissant aux sacrés devoirs que Dieu impose aux souverains et aux nations, nous avons tiré l'épée pour défendre l'indépendance et l'honneur de notre pays, prêts à déposer les armes dès que ces trésors sont assurés.

Si votre sainteté pouvait m'offrir de celui qui a déclaré la guerre d'une manière si imprévue l'assurance d'une disposition sincèrement pacifique et des garanties contre un pareil attentat à la paix et à la tranquillité de l'Europe, ce ne sera certainement pas moi qui refuserai de les recevoir de vos vénérables mains, uni que je suis avec vous dans les liens de la charité chrétienne et d'une sincère amitié.

Signé : GUILLAUME.

Paris, 19 août—On vient de publier la dépêche officielle suivante du maréchal Bazaine.

" Verdun 17, 8 heures du soir.—Ce matin l'armée du prince Fred. Charles a commencé une charge attaque sur la gauche de notre position. La division de cavalerie du général Forton et le 2e corps sous le général Frossard ont fait une ferme résistance. Les divisions d'un autre corps, qui étaient en échelon à la droite et à la gauche de Rezonville s'avancèrent successivement et refoulèrent jusqu'à la nuit. L'ennemi a déployé des forces considérables et a fait des efforts réitérés pour reprendre l'offensive qui a été vigoureusement repoussée.

Le premier corps d'armée a tâché de détourner notre gauche, mais nous avons pu garder nos positions et causer à l'ennemi de lourdes pertes. Les nôtres sont sérieuses. Le général Bataille a été blessé.

Au plus gros du combat un régiment du Ulhans a fait une charge sur l'état-major de Bazaine et 20 membres de son escorte ont été mis hors de combat. Le capitaine commandant l'escorte a été tué. A la bataille l'ennemi a été refoulé sur toute la ligne. On estime qu'il y avait en ligne 120,000 Prussiens.

Pont-à-Mousson, 19 août, par Berlin—Les Prussiens ont remporté hier une brillante victoire, près de Gravelotte. Les Français ont été chassés de toutes les positions qu'ils occupaient et repoussés sur Metz; ils sont confinés sur un point rétréci autour des fortifications, et leur communication avec Paris est complètement coupée.

Le 12e corps prussien est maître du chemin de fer allant de Metz à Thionville. La perte des Prussiens est forte.

Londres, 20 août—L'indignation générale est soulevée au sujet des outrages commis par les Turcos. On dit que les puissances neutres se disposent à protester contre l'emploi de pareils mécréants.

Londres, 20 août—La réserve des Prussiens, répartie sur divers points, s'élève à 200,000 hommes.

Le bruit selon lequel le Prince Royal aurait été blessé est faux.

Londres, 20 août—Il y a eu de meilleures dispositions au Stock Market aujourd'hui, par suite des dispositions manifestées par les puissances neutres à intervenir entre la France et la Prusse. La confiance qu'on paraît avoir généralement en Allemagne dans le résultat de la guerre a produit plus de fermeté sur les bonds américains.

Paris, 20—au soir—La plus grande consternation règne en cette ville, depuis qu'on a appris, dans l'après-midi, la première nouvelle de la défaite et de l'investissement de l'armée de Bazaine. On ne saurait reproduire les scènes qui ont eu lieu sur les Boulevards. Le peuple s'est porté en masse aux Chambres en poussant des cris de rage.

Les mots d'espérance des ministres, spécialement l'assertion de Montauban que la concentration des armées françaises avait été effectuée; des dépêches lues données comme venant du maréchal Bazaine ont été ouvertement attribuées à une combinaison de manœuvres à Paris.

Le bruit circule que Napoléon a l'intention d'abdiquer en faveur de son fils, en conservant l'Impératrice comme régente.

Des démonstrations révolutionnaires ont lieu sur le boulevard Montmartre; il circule toutes sortes de rumeurs, entre autres qu'il y aura un changement de ministère, et que M. Thiers et d'autres Orléanistes entreront au pouvoir.

Nouvelles de Washington.

Washington, 20—Les dépenses de la reconstruction de l'Etat du Mississippi montant à $375,000 et celles pour l'Arkansas montant à $180,000 ont été réglées.

Le steamer Guiding Star qui doit partir de New York mardi pour le Havre, emportera les malles pour la France.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 20—Jno. H. Ward, autrefois du Kentucky, a été tué par le Dr Knabe à Hot Springs, jeudi. Ward avait menacé de tuer Knabe. Ce dernier voyant passer devant son cabinet,—Ward, a fait feu sur lui avec un coup fusil de chasse et l'a tué sur le coup.

Atlanta, Georgie, 20 août—La Chambre a refusé de revenir sur la résolution pour acheter l'Opéra de Kimball moyennant $380,000.

Raleigh, 20 août—Le juge Pearson a libéré aujourd'hui tous les prisonniers y compris l'Hon. John Kerr, sauf cinq; il n'y a pas eu la moindre preuve fournie contre eux après cinq semaines d'emprisonnement. Les cinq non relâchés sont retenus par suite d'un mandat lancé sur un affidavit de Kirk, dans lequel il déclare qu'il les croient coupables de meurtre. L'examen de leur affaire a été renvoyé à lundi et on pense qu'ils seront relâchés. En public, trois affidavits faits par des prisonniers devant la Cour des Etats-Unis, dans lesquels sont relatés les tortures et les cruautés dignes du moyen-âge, que leur a fait subir Bergen, lieutenant-colonel de Kirk.

Il est dit qu'il a essayé de pendre en vivant à leurs têtes, qu'il les a fait balancer avec une corde autour du cou, pendant la nuit, pour leur extorquer des aveux. Le maréchal des Etats-Unis a remis à Kirk et à Bergen des citations pour comparaître devant le juge Brook, mardi. On regarde ce juge comme le sauveur de l'Etat, car c'est à sa fermeté qu'on doit d'avoir évité la guerre civile.

La grande réception de l'Hon. Jos. Turner et des autres prisonniers, est renvoyée à jeudi.

Indianapolis, 20 août—Dans un meeting, à Rochester, Indiana, le 18, la compagnie du chemin de fer de Celina, Huntington et Chicago s'est organisée et 13 directeurs ont été élus. C'est une extension du chemin de fer de Baltimore, Pittsburg et Continental. La voie sera construite pour assurer une connexion avec Chicago.

Marchés européens.

Francfort, 20—5-20 loard à 90 et 90 1/2.

Marchés américains.

New York, 20 août au soir—Coton plus ferme à la clôture. Vendu 1,200 balles. Middling 19 3/4. Orleans 20 1/4. Farine languissante de 5 à 10 c en baisse.

New York, 20 août, au soir—Argent facile de 4 à 6. Or 114 7/8 à 115. Sterling 109 3/4. Gouvernements plats et en baisse.

Bilan des banques : Les prêts ont diminué de $2,800,000; les espèces de $3,370,000; les dépôts de $9,540,000; les legal tenders de $1,620,000.

New-York, 20 août, au soir—Renvoi d'espèces aujourd'hui; un demi-million. Total des importations pendant la semaine, $5,250,000.

Havane, 19 août—Sterling 109 1/2.

Galveston, 20 août—Coton plat et nominal. Bon ordinaire 15 c. Vendu 60 balles. Stock 5,515.

Savannah, 20 août—Coton en bonne demande. Low Middling 17 à 17 1/2. Vendu 225. Reçu 110. Stock 1,550.

Charleston, 20 août—Coton ferme. Middling 17 1/2. Vendu 30 balles. Reçu [illegible]. Stock 1,908.

Mobile, 20 août—Coton ferme. Middling 17 1/2 à 17 3/4. Reçu 13. Stock 9,258.

Memphis, 20—Coton plus ferme. Middling à 19.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 20 août—Descendant, les steamers Gov. Allen et Olive Branch.

Le fleuve baisse. Temps chargé et chaud.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 20, 6 P. M.—Arrivée, la barque Bridgeport, en 54 jours de Queenstown, avec une cargaison générale.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Berlin, 20 août—La Reine a reçu la nouvelle suivante, par le télégraphe, du roi Guillaume. Elle est datée de Rezanville, 19 août, 9 heures du soir :

L'armée française a été attaquée aujourd'hui à l'ouest de Metz; la position était très forte. Mon commandement après un combat de 9 heures, a mis dans une déroute totale les forces françaises, intercepté leur communication avec Paris et les a rejetées sur Metz.

Londres, 20—Le bruit court que Napoléon serait mort d'apoplexie, mais beaucoup de gens n'y ajoutent pas foi.

Strasbourg a été bombardé vendredi depuis le matin, jusqu'à midi. Le feu de la place n'a fait presque pas de mal.

Paris, 20—Un conseil de guerre a ordonné la destruction partielle du bois de Boulogne.

Londres, 20 août—Il y a de grandes réjouissances parmi les citoyens Allemands, au sujet de la dernière victoire. Illuminations, processions, etc.

Paris, 20—Les habitants de Châlons ont reçu ordre d'enlever leurs céréales dans l'espace de 24 heures.

Athènes, 20—Deux navires allemands, chargés d'huile, ont été pris par des croiseurs français.

Paris, 20—Rien de l'armée. Le public est très inquiet.

Bruxelles, 20 août—Une lettre de Paris dit que Mac-Mahon espérait sur Paris et qu'il évitera une bataille à moins qu'il ne puisse opérer une jonction avec Bazaine.

La population de Strasbourg a répondu à une demande de reddition : " Nous ne nous rendrons jamais."

Le commandant en renvoyant l'officier prussien lui a dit : " Le peuple vous a donné ma réponse."

Carlsruhe, 20 août—Des dépêches officielles annoncent que trois divisions badoises investissent Strasbourg.

Londres, 20 août—Le département de la guerre en France interdit la publication des dépêches de la guerre, à moins qu'elles ne portent la signature de Bazaine.

Londres, 20, midi.—Consolidés 91 3/8. Bonds 88 1/4.

Liverpool, 20, midi.—Coton ferme; Orléans 9 1/8 à 9 1/4.

Liverpool, 20 août, soir—Coton actif. Orléans 9 1/4. Ventes 18,000 balles.

Hâvre, 20 août—Coton ferme 97 1/2.

New York, 20—Coton 20 1/2. Or 115 1/2.

Autres Nouvelles.

Dans l'extra du *Picayune* nous trouvons les dépêches suivantes, qui donnent la version prussienne, de la bataille de jeudi.

Liverpool, 20 août—Il règne une grande agitation ici au sujet de la dernière victoire rapportée des Prussiens, qu'on regarde comme devant hâter la paix.

Le roi Guillaume annonce la défaite totale des Français jeudi, qui ont été refoulés sur les défenses de Metz. Les lignes vers Paris ont été coupées.

Le bruit court de nouveau que Louis-Napoléon est mort d'apoplexie.

Les pertes totales des Prussiens depuis le commencement de la guerre, sont évaluées à 100,000 hommes.

New York, 20 août—Des télégrammes de Berlin reçus aujourd'hui, prétendent que Bazaine a été totalement défait à Rezonville. La bataille a été acharnée. Les Français se sont battus d'une façon désespérée, et les Prussiens ont soutenu les assauts avec fermeté.

On n'a pas reçu les rapports français de la bataille.

Paris, 19 août—Depuis dimanche les pertes des deux côtés sont évaluées à 50,000 hommes.

Le général Trochu a formé une armée de 250,000 hommes, dont un tiers sont des réguliers, le surplus des réserves.

On dit que la garde mobile est bien disciplinée et en bon état pour combattre.

Trochu organise une armée pour la défense de la capitale. Chacun est à son poste.

Il dit : que l'ennemi vienne, il trouvera une chaude réception : d'abord avant Paris, ensuite entre la Seine et la Marne et les murailles de la capitale, où est formé un camp retranché, composé de divisions de l'armée régulière. Chaque général a un commandement important.

Les Parisiens sont mécontents de la destruction des bois de Boulogne et de Vincennes, mais le sacrifice était commandé par les nécessités militaires.

AUTRE VERSION.

New-York, 20 août, 11 h. 30 P. M.—Jusqu'à la dernière dépêche, le maréchal Bazaine maintenait sa ligne de Metz à Verdun, faisant face au Sud, et il a heureusement résisté à tous les efforts des Prussiens pour briser son centre. Les deux côtés ont fait de fortes pertes en infanterie, et la cavalerie prussienne a été défaite en pièces.

Le général Bausch, aide-de-camp du roi a été tué.

M. Chevreau, ministre de l'Intérieur, dit que Bazaine déclare qu'il considère sa concentration à Châlons, demain, dimanche 21. Le maréchal se ment sur trois colonnes échelonnées, chacune des colonnes soutenant l'autre quand elle est attaquée.

Les Prussiens ont attaqué fréquemment essayant de briser la ligne à plusieurs points, et il y a eu, depuis dimanche, cinq batailles, dans lesquelles les Français ont toujours battu les Prussiens.

Les armées du prince Frédéric-Charles et de Steinmetz ont été décimées, mais elles sont constamment renforcées.

Trochu est reçu avec un grand enthousiasme à Paris, et M. Gaillardet dit : " Notre moderne Carnot est maintenant l'homme le plus populaire en France."

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

AU PROFIT

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND; Secrétaire J. TOUATRE; Trésorier : ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont, en outre, été déposées aux endroits suivants :

A. Rochereau, 16 et 18, rue St-Louis.
Bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
F. Tujague, 14, rue de Chartres.
Bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, coin du Passage de la Bourse.
Bureau de l'Epoque, 111, rue de Chartres.
Hébert et Escoubas, coin Chartres et Bienville.
Théophile Gollain, coin Dumaine et Vieille-Levée.
Joseph Lebland, 286, rue Vieille-Levée.
Bodet et Guerdan, 41, rue Vieille-Levée.
P. Dupontet, coin Canal et Bourbon.
L. Grand, 18, rue Carondelet.
J. Tuset, rue Dryades, près Poydras.
J. Lagnière, coin Remparts et Poydras.
B. Vitrard, au Stock Landing.
Camille Borie, coin Madison et Vieille-Levée.
Barthélemy Amédée, coin Ursulines et Front Levee.
E. Mathuran, marché Dryades.
Ph. Machet à Baton Rouge.
J. Faidy, paroisse Assomption.
[illegible], voyageant dans les paroisses.
A. F. Bareyre, à Plaquemines, paroisse Iberville.
Joseph Vigié, à Brownsville, Texas.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DIGBY.—Hier vers midi, cette affaire a été appelée, devant le recorder Houghton. Présents, les prévenus d'abord, Ellen Follet, accompagnée de son fils, jeune garçon mulâtre, paraissant être âgé de 8 ans et Louisa Murray; ensuite les témoins M. Digby, M. et Mme Broadwell, Henry C. Dawes, caution d'Ellen Follet, les avocats de la poursuite et de la défense. Parmi les témoins à charge on remarque plusieurs dames et femmes de couleur. L'affidavit est signé par le capitaine A. S. Badger.

L'Etat est représenté par MM. D. M. C. Hughes et Alex. Dasheimer. Aucune à la colonel McKay.

Les trois accusés répondent, par l'intermédiaire de leurs avocats, qu'ils ne sont pas coupables.

La prévenue Ellen Follin dit que l'enfant est arrivé chez elle le mercredi, 3 août. Il avait été apporté par une femme blanche, de mœurs libres en apparence. Cette femme la pria de prendre soin de l'enfant et partit comme si elle avait oublié quelque chose. Ellen dit aussi qu'elle avait envoyé l'enfant quelque part le samedi suivant. Pressée de questions, elle a fini par répondre qu'elle n'avait envoyé l'enfant que le lundi chez le capt. Broadwell qu'elle avait fait prévenir.

L'autre accusée, Louisa Murray, dit qu'elle était venue de Mobile en visite chez sa sœur, et que le 26 ou le 27 juillet, l'enfant fut laissée à la porte d'Ellen par une femme, qu'elle n'en avait plus eu de nouvelles que par lettre. Questionnée sur la personne qui lui avait adressé cette lettre, Louisa n'a pas donné de réponse satisfaisante. La lettre venait de la rivière. Quelle rivière? du Mississippi? Non.

Cet interrogatoire est la reproduction des questions posées par le capitaine Badger aux deux sœurs séparément. Le capitaine ajoute qu'il n'a pu obtenir rien autre des personnes si ce n'est une lettre de quelques lignes dans laquelle Louisa R. Murray envoyait, de la Mobile, quelque argent à sa sœur, mais sans dire la raison de cet envoi. Cette lettre n'est nullement compromettante.

Une dernière visite à la maison d'Ellen était pour Mlle Green. Le capt. Badger dit, en réponse à des critiques faites à propos de la liberté donnée aux rapporteurs de journaux d'interroger les prisonniers, que cela s'est toujours fait et qu'il n'y voit aucun inconvénient.

Ce n'est pas l'opinion de M. Hunt, qui trouve que l'usage est dangereux attendu que les rapporteurs peuvent, le cas échéant, exercer sur les prisonniers une influence inconvenante et nuisible à l'instruction des affaires criminelles.

M. Thomas Digby fait une déposition qui n'est qu'une répétition de détails déjà publiés trois ou quatre fois. Il raconte sa visite chez M. Broadwell où il trouva son enfant et raconte aussi son retour chez lui, ainsi qu'une entrevue chez lui avec Louisa Murray qui a donné des renseignements semblables à ceux qu'elle avait déjà donnés au capitaine Badger.

En somme, le résultat de l'enquête faite jusqu'ici ne va pas au-delà de ce qui est connu, et les contradictions ou différences dans les réponses des prévenues ne sont pas de nature à aggraver de beaucoup leur position. Elles ont été admises chacune à fournir un cautionnement de $500. Ce cautionnement a été promptement fourni, attendu qu'Ellen Follin possède, dit-on, $20,000 environ de propriétés en cette ville.

ASSAUT ET BLESSURE.—Un individu nommé Holtz, a été arrêté sur l'accusation portée par Louis Mueller, d'avoir assailli et blessé son père, Michael Mueller, vendredi soir, au coin des rues Ursulines et Villeré.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le Grand Jury a trouvé matière à poursuivre contre le recorder Staës pour avoir condamné à une amende de $25, Joseph Brown, accusé d'avoir commis un crime contre nature; quand le même prévenu est traduit sur la même prévention devant la Première Cour de District. Caution $500.

COLLISION.—Vendredi, vers 5 heures, le Ferry de la rue du Canal a heurté, en approchant du débarcadère, un chaland chargé de coquilles, amarré devant la rue du Canal. Le remorqueur *Admiral* a été employé à pomper l'eau du chaland pour l'empêcher de couler bas.

Décédé, samedi matin, à 2 heures, MICHEL PLIN [illegible], âgé de 54 ans, natif d'[illegible] (France). Les parents et amis de la famille [illegible] sont priés d'assister à son enterrement [illegible] matin, à dix heures, [illegible]

De la part de la Famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église [illegible], MARDI, 23 août, à 7 heures du matin, [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Verts, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184..........RUE DELORD..........184

(Place Tivoli)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il a toujours lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 226 du Mechanics Exchange, No. 10, rue Camp, entre Canal et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

AU PUBLIC.

UN différend survenu entre M. L. E. MARCHAND, mon associé, et moi, a amené la suspension de la publication de L'EPOQUE. [illegible]

L. PLACIDE CANONGE.

Nlle-Orléans, 20 août 1870.

ATTENTION BATTERIE "C."

LES officiers et les membres de la Batterie "C" sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu, à l'arsenal de la Compagnie, No. 20, de la rue St. Pierre, AUJOURD'HUI, (dimanche) à midi, pour affaires importantes.

G. LE GARDEUR, jr., Capitaine.

A. DUSSE, Sergent major.

ASSOCIATION CHARITABLE POUR LE Tombeau du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nlle-Orléans, le 20 août 1870.

ÉLECTION DE DIRECTEURS.

EN vertu d'une résolution adoptée par la Direction, les membres de l'Association se réuniront en assemblée générale DIMANCHE, 28 AOUT, à midi, à l'effet de procéder par la voie du scrutin à l'élection de 12 Directeurs. [illegible]

D. AUGUSTIN, Président.

Gem Conclave No 22, S. W. M.

Degré Initiatoire.

Lundi, 22 août, 1870, 8 heures P. M.,

A GEM HALL, No 10, rue Royale.

TRÈS IMPORTANT.

Les officiers et les membres sont requis d'assister. [illegible] JULES P. ZATARAIN, M. E. C. QUIN HERMAIZE, Scribe.

A LOUER—POSSESSION IMMÉDIATE.

LA charmante résidence-cottage, située rue [illegible], entre les rues Columbus et Laharpe; [illegible]

S'adresser à E. L. MERCIER, angle des rues Columbus et Bourgogne, ou à J. L. MERCIER, 25 rue Bienville.

AVIS.

Nlle-Orléans, 17 août 1870.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, portant les Nos. 25, 55, 56, [illegible]

JOHN N. SMITH, Au No. 130 de la rue Baronne.

CORNICHONS. SAUCE.

En débarquement des navires CALEDONIA, de Liverpool, et PERVENCHE, de Marseille.

75 barils CORNICHONS anglais de Crosse & Blackwell, Pts.

[illegible] barils CORNICHONS anglais de Crosse & Blackwell, Qts.

[illegible] caisses WORCESTERSHIRE SAUCE de Lea & Perrin.

[illegible] BISCUITS Prince Albert.

[illegible] Cox's GELATINE.

[illegible] VIN MUSCAT.

[illegible] OLIVES VERDALES.

A vendre par J. B. SOLARI, 69 rue Royale.

En débarquement du navire PERVENCHE, de Marseille.

200 caisses VERMOUTH Noilly, Prat & Co.

[illegible] paniers HUILE D'OLIVE Plagniol 12 bout.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St Louis.

ALE. PORTER.

En débarquement des navires FRANCES et CORNELIA, de Liverpool.

100 barils JEFFREY'S SPARKLING ALE. PALE ALE. Dublin XXX PORTER.

A vendre par J. B. SOLARI, 69 rue Royale.

A Vendre,

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE INSTITUTION, à Jefferson City, dans le plus joli point de la ville. [illegible]

Demande d'un Jeune Garçon.

ON demande, à la campagne, un jeune garçon de [illegible] au CANDI. S'adresser au No 22 de la rue de Chartres, de 8 à 9 heures du soir.

Pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer l'Honorable EDWIN L. JEWELL comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District Congressionnel, [illegible] sujet à la désignation de la Convention Démocratique.

J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'Etat—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'Etat.

Encore Meilleur Marché!!

—SUR LES—

MARCHANDISES SÈCHES,

—Chez—

M. REIMAN,

181..........RUE DU CANAL..........181

Bâtisses Touro.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

DERNIÈRES NOUVELLES POSITIVES!

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS!

Engagement décisif devant avoir lieu le LUNDI 22 AOUT!

REIMAN bien préparé pour l'attaque!

Il fera avancer sa réserve de..........Commis.

[illegible]

M. Reiman.

Demande de Cuisinière.

UNE cuisinière, bien recommandée [illegible]

J. G. BERMEL & CO.

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE, au No 94, Esplanade.

Demande.

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS demande [illegible]

En débarquement de la barque GUIPUZCOANO, arrivée de Bordeaux.

COGNAC OTARD, Dupuy & Co.

[illegible] EAUX-DE-VIE des années 1868, [illegible]

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 26 rue Vieille-Levée.

En débarquement de la barque PERVENCHE, venant de Marseille.

BOURGOGNE PORT [illegible]

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 26 rue Vieille-Levée.

Avis.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français GUIPUZCOANO, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

Avis.

Les consignataires du navire français GUIPUZCOANO, de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée, [illegible]

V. MAIGNAN & F. LABARRE.

En débarquement des navires WILD HUNTER et GUIPUZCOANO, de Bordeaux, et PERVENCHE, de Marseille.

150 caisses Eau-de-vie de Cognac, [illegible]

[illegible]

A vendre par V. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 21 et 23 rue Bienville.

Avis.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française "PERVENCHE," capitaine Fleu, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

Les consignataires par la barque "PERVENCHE," de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines,—à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

BLANCHIN & GIRAUD, 62, Vieille-Levée.

EN débarquement de la "Pervenche," de Marseille—

[illegible] Paniers HUILE Plagniol;
[illegible] Caisses HUILE vierge, d'Aix;
[illegible] Caisses VERMOUTH, Noilly, Pratt & Co;
[illegible] Quarts PORTO de la marque de l'Ancre;
[illegible] Barriques VIN, Tres Cons;

A vendre au plus bas prix du marché par BLANCHIN & GIRAUD, 62, Vieille-Levée.

EN débarquement du "Wild Hunter," de Bordeaux—

[illegible] Barriques VIN ROUGE "Castelmoron";
[illegible] Caisses VIN BLANC "Chateau Blagnac";
[illegible] Barils VINAIGRE de Vin Blanc.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 62, Vieille-Levée.

DIVERS A VENDRE.

MÉLASSE—Mélasse de choix, de Cuba—cargaison d'une goélette;
PORC—1,400 barils Porc Mess overweight, épais;
BACON—[illegible]
SAINDOUX—[illegible]
JAMBONS—[illegible]
AMIDON—[illegible]
FARINE—[illegible]
WHISKY—[illegible]

COBB, DOLHONDE & CO., Au No 16 de la rue des Magasins.

En débarquement des navires GUIPUZCOANO, de Bordeaux, et PERVENCHE, de Marseille.

8 demi-pipes BRANDY Otard Dupuy & Co.

[illegible] COGNAC, [illegible]

[illegible] caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Co.

A vendre par P. E. BRULATOUR, 126 et 128 rue Royale.

Divers! Divers!!

En débarquement des navires "Guipuzcoano de Bordeaux, et "Pervenche," de Marseille.

500 caisses CERISES à l'eau-de-vie, nouvelle [illegible]

[illegible] VINAIGRE de vin blanc [illegible]

[illegible] MOUTARDE [illegible]

[illegible] VERMOUTH [illegible]

[illegible] OLIVES verdales et CAPRES.

[illegible] HUILE d'olive [illegible]

[illegible] BOUCHONS [illegible]

[illegible]

ANT. LANATA, Nos 9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée.

Avis.

M. PIERRE CORNIER ayant déclaré, dans un avis inséré dans "l'Abeille," qu'il ne paierait aucune dette que je pourrais contracter, je dois faire savoir à mon tour qu'il ne peut rien faire sans [illegible]

JOSÉPHINE CORNIER.

FABRIQUE

DE

CANDI.

Une des plus Grandes Fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

132 et 133, rue Vieille-Levée, 132 et 133.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis [illegible],
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON

CANDI,

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte avec une UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS,
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market St. Philadelphie.

300 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 132 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Avis.

A DATER de ce jour, MM. CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CHABITES et ERNEST MÉRILH, font partie de notre maison.

A. ROCHEREAU & CIE.

Nlle-Orléans, 1er août 1870.

Sucre, Absinthe et Huile de graines de lin.

700 caisses SUCRE DE LA HAVANE, pour les grosseries.

[illegible] caisses ABSINTHE de la marque [illegible] Pernod.

[illegible] barils HUILE DE GRAINES DE LIN, pure.

En magasin et à vendre par W. M. VREDENBURGH, Au No 20 de la rue Toulouse.

Par les navires WILD HUNTER, de Bordeaux, et PERVENCHE, de Marseille.

Assortiment de LIQUEURS FRANÇAISES,
CASSIS, ABSINTHE, KIRSCH,
CERISES et FRUITS à l'eau-de-vie,
VIN rouge, VIN blanc, en barriques,
VIN rouge et blanc, en caisses,
COGNAC vieux,
MUSCAT de Frontignan,
MADÈRE, SHERRY,
VINAIGRE français, pur vin,
SAUCISSONS de Lyon,
CHAMPIGNONS, Petits pois, Truffes,
HUILES d'olive, Vierge d'Aix et fine,
CAPRES, Olives,
VERMOUTH, &c., &c.

En magasin et en magasin, à vendre par B. TIBLIER, No 14, rue Conti.

En débarquement des navires GUIPUZCOANO et WILD HUNTER, de Bordeaux.

300 barriques VIN ROUGE Savournier,
[illegible] do do Bentegeat,
[illegible] do do Bonnet, Rossel,
[illegible] caisses do do Boujeant,
[illegible] do do VIN BLANC La Croix Blanche
[illegible] do do do La Croix Blanche
[illegible] EAU-DE-VIE A. Seignette et Co.
[illegible] Hivert Pellevoisin.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St Louis.

Vin Rouge! Vin Rouge!!

En débarquement du navire "Wild Hunter" de Bordeaux.

80 barriques VIN ROUGE "St Macaire," de P. Clermont & Cie.

A vendre par ANT. LANATA, Nos 9 et 11, rue Jefferson.

En débarquement du navire "Wild Hunter" arrivé de Bordeaux.

VINS ROUGES.

60 barriques CLAIRAC B. P.

[illegible] caisses ST-LOUBÈS JULES VINARD & Co. MARQUIS DU BALLON.

CONSERVES.

[illegible] caisses JUS DE TOMATES [illegible]
[illegible] PATÉS TRUFFÉS, GIBIERS et POISSONS [illegible]
[illegible] CHAMPIGNONS DE PARIS [illegible]
[illegible] ASPERGES GENRE LUBIN [illegible]
[illegible] SAUCISSONS D'ARLES, [illegible]
[illegible] boîtes SARDINES A L'HUILE.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 26 Vieille-Levée.

LE PALAIS DE CRISTAL,

AU COIN DES RUES

Chartres et Conti.

JULIUS SOCHA..........Propriétaire;
THOS. E. RYAN..........Régisseur.

ENTRÉE GRATUITE.

Il y aura, tous les soirs, un attrayant spectacle de gala, composé de chants, &c., de membres de nègres, et d'artistes de premier ordre.

Le programme sera continuellement changé et de nouveaux artistes seront engagés.

VINS,

LIQUEURS et CIGARES FINS.

Une bonne police maintiendra l'ordre.

Déballage de Nouveautés.

Wm. DAUPHIN,

150, Rue du Canal 150

Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Paille, Rubans, Fleurs, Blondes, Crêpes, Chapeaux modelés, à la caisse, &c. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours l'assortiment le plus complet, aux prix réguliers.

Wm. G. Lyon. Andrew McEvoy.

W. G. LYON & Co.,

Importateurs et Marchands de

GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS.

12, Tchoupitoulas et 12, Nouvelle-Levée, Nouvelle-Orléans.

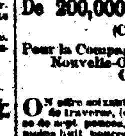

DEMANDE

De 200,000 pièces de traverses, (CROSS TIES.)

Pour la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

ON offre soixante-quinze cents de chaque pièce de traverse, (cross ties) en cyprès rouge, épaisse de sept pouces, large de dix pouces, et non moins huit pouces, les deux côtés pour toute la longueur de la pièce, de dix pieds de long, [illegible]

Pour plus de détails, s'adresser au No 7 du Gallier Court, ou au Lock Box No 224 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

HENRY VAN VLECK, Ingénieur en chef.

Galerie de Photographie D'ANDERSON,

Au No 123, rue du Canal, Nlle-Orléans. Où l'on trouvera tous les genres de PHOTOGRAPHIES connus.

Copies à l'HUILE et à l'AQUARELLE et la nouvelle invention. [illegible]

Avis important aux Jardiniers.

NOUS offrons, en ce moment, pour les résidents de l'intérieur, un emporium spécial préparé par la Compagnie de Graines de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Nous sommes dans la conviction que si les jardiniers font l'essai de ces graines, [illegible]

Nous vendons également des instruments de jardinage, à bon marché : Houes, Rateaux, Bêches, Pioches à bâtons, Sarcloirs, Fourches, Arrosoirs, Pompes de jardin, etc.

BLAIR & OWEN, Au No 18 de la rue Carondelet.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AOUT—CLASSE [illegible]

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
26	54	43	73	20	10	38	35	68	62	62	13	67	[illegible]

Les tirages ont lieu, [illegible] dans tous les prix [illegible], en public et journellement [illegible] de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St. Charles, [illegible] Union, Nlle-Orléans. [illegible] notre signature, [illegible] Louisiane, [illegible] août 1870.

E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE Donnée par M. CARON, Avec le concours des Artistes de l'Opéra et de M. VAN HUFFLEN, Au Bénéfice des Soldats blessés et des Victimes de la Guerre en France.

MARDI, 23 AOUT 1870.

LES PRUSSIENS en LORRAINE,

Drame en 4 actes de M. Gustave Lemaire.

[illegible]

LA MARSEILLAISE,

Chantée par M. VAN HUFFLEN

A la France,

Paroles de M. C. Delery, musique de M. E. Prevost, Chanté par M. Van Hufflen.

Les Bureaux s'ouvriront à 7 heures—On commencera à 7 1/2 heures précises.

ADMISSION..........$1

AVIS—Nous prions le public de vouloir bien [illegible] de la représentation.

GRAND BAL D'ÉTÉ, PARÉ,

—ET—

Concert Promenade.

A la demande d'un grand nombre de dames qui n'ont pas pu assister au bal donné, au "Pavillon Deneschaud," au lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, le dimanche, 8 août 1870, un second et dernier BAL et CONCERT PROMENADE seront donnés, au même endroit, le

SAMEDI, 3 septembre 1870,

Sous la direction des Messieurs suivants, servant d'Ordonnateurs de ville de soirée :

J. B. Williams, Alfred Meilleur, Anatole A. Kerr, T. J. Collin, J. M. Landry; Thomas Theodore, F. T. Place, Henry Valas, A. L. Tesse, E. A. Lecourval.

Programme d'ouverture

qu'exécutera le "Silver Cornet Band," pendant les Promenades, CHAS. JEAGER, chef d'orchestre.

—Ouverture du Bal—

Grande Marche "Martha"..........Wallace.

—Première Promenade—

Cavatine "Robert le Diable"..........Meyerbeer.

—Deuxième Promenade—

[illegible]..........Gungl.

—Troisième Promenade—

Grande Ouverture "Nabuchodonosor"..........Verdi.

—Quatrième Promenade—

Grand Pot-Pourri "Africaine"..........Meyerbeer.

—Cinquième Promenade—

Grand Final "Lucie de Lammermoor"..........Donizetti.

[illegible]

SALLE de la PARFAITE UNION

RUE DES REMPARTS,

Entre Dumaine et St. Philippe.

JEUDI, 25 AOUT 1870, à 8 heures précises du soir,

LECTURE

FAITE PAR

J. PASCAL-DOMENECH,

Au profit du Fonds de la Souscription Patriotique Française, et sous le patronage du comité.

SUJET : La France et la Civilisation.

PRIX DU BILLET..........$1 00

[illegible]

CHATEAU DES FLEURS,

HABITATION LESSEPS,

(Près des Casernes.)

A PARTIR du 10 juillet, M. CAZERES donnera tous les DIMANCHES à 4 heures précises, un concert vocal et instrumental au CHATEAU DES FLEURS, [illegible]

PARC MAGNOLIA,

A ALGER.

M. JOSEPH LAFON vient d'ouvrir, sur la rive droite, à Alger, [illegible]

Grand Pique-Nique, Promenade, Concert et Soirée Dansante.

DONNÉ PAR LE

GEM CONCLAVE No 22 S. W. M.,

AU FAIR GROUNDS,

Dimanche 4 Septembre 1870.

Amusements Champêtres.

Grand Jeu de Base Ball,
Course de Buggy privé,
[illegible] à Pony,
[illegible]

Bal dans la Maison [illegible]

Les Dames ne sont admises que par invitations [illegible]

AVIS.

DES propositions cachetées pour l'achat des revenus du Marché Dryades situé dans le Premier District de cette ville, [illegible]

THEO. BAILLY-BLANCHARD, CHS. OMER DE LIVAUDAIS.

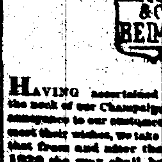

HAVING ascertained that the wax around the neck of our Champagne bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted to it as a guard against counterfeits.

KRUG & Co.,
Reims, 1st May 1870.

A. ROCHEREAU & Co., New Orleans, General Agents for the United States.

Changement de Domicile.

M. BOCHET a l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce en général qu'il vient de transférer son magasin de FLEURS, RUBANS, ARTICLES POUR MODES, &c., de la rue Royale, [illegible] à la rue de Chartres, 66, [illegible]

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 176 Rue Gravier et 36 Rue Dauphine

[illegible]

Avis aux Marchands de Charbon.

[illegible]

S. H. PETERSON.